

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1302>



Elections professionnelles 2005

6 décembre 2005 : progression des listes SNES dans l'Yonne

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Elections professionnelles - Elus SNES 89 des personnels -



Publication date: mardi 6 décembre 2005

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
JE VOTE SNES**

ight © SNES Dijon - Tous droits réservés

– **Au niveau national**, le SNES renforce encore la majorité absolue dont il bénéficiait déjà pour l'ensemble des CAPN où il présente des candidats.

Plus de la moitié des suffrages exprimés (100 544 voix sur 193 406) se sont portés sur les listes du SNES (52 % soit + 0,7%). Ce résultat associé à une participation qui reste très forte (62 %) malgré un tassement (-3 %) constitue un fait exceptionnel dans le paysage syndical français. La seconde organisation reste le SGEN avec ...11,2% (soit - 2,2%). Ecart significatif, non ?

– **Au niveau académique**, le score du SNES reste à l'identique de celui de 2002 : 51,4 %.

– **Au niveau départemental**, la participation électorale a été de 62,3% (64,93 % en collège, soit une baisse de 9% par rapport à 2002, et 56,67 % en lycée, soit une progression de 4,7 %).

â€” Hors MI-SE (dont nous n'arrivons toujours pas à obtenir les résultats pour le département...), **le SNES, avec 56,44 % des suffrages, progresse dans l'Yonne de 2,2 %.**

â€” Il perd 23,8 % chez les **CO-Psy** (- 5 voix pour un effectif CO-Psy à l'identique de celui de 2002) et 3,5 % chez les **CE-CPE** (+ 1 voix mais pour un effectif supérieur de 8 collègues).

â€” **Son score chez les seuls enseignants atteint 57,73%**, laissant loin derrière FO (12,03 %), le SGEN-CFDT (9,82 %) et le SE-UNSA (9,27 %).

â€” La progression est minime chez les **PEGC** (+ 0,1 %), un peu plus forte chez les certifiés (+ 1,3 %) et importante chez les agrégés (+ 4,5 %).

â€” Elle est plus forte en **lycée** (+ 2,5 %) qu'en **collège** (+1,8 %).



– Tous ces résultats méritent bien évidemment d'être analysés davantage ; il convient, notamment, de les mettre en regard de la syndicalisation par catégorie de personnel et type d'établissement.

– Mais, dans une période où le second degré a fait l'objet d'attaques sans précédent, **la confiance que les collègues placent dans le SNES et les résultats obtenus attestent de l'adhésion de la profession aux combats que nous menons contre la politique gouvernementale et pour une autre politique éducative.**

Le ministre doit entendre le message qui vient de lui être adressé.

– Téléchargez le document ci-dessous :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Tableau et graphique sur les résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2005 dans l'Yonne



